

Nombre de Conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

Procuration :

Absents excusés :

Absents :

Date de la convocation

02/12/2025

## COMMUNE DE GRAVELOTTE

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 11 décembre 2025

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLTING Michel

##### Membres présents :

TORLTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis– DONVAL Denis - SCHURCH Christophe – MULLER Hervé - DAUBENFELD Nadine - CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France – GAILLOT Emilie – Aurélie LOUIS - Christophe POTIER

##### Absents excusés :

- SORNETTE CHMIELOWIEC Cyrielle - PIERRE Sébastien

##### Procuration :

-APPERT Ségolène

Délibération 29/2025

#### RENOVATION DE LA COUR D'ECOLE DE GRAVELOTTE

CONSIDERANT la dégradation du revêtement de la cour d'école due aux racines des arbres et aux travaux d'agrandissement de Périscolaire, le Conseil Municipal décide à l'Unanimité de rénover cette cour.

Cette rénovation consistera à désimperméabiliser une partie de la surface de la cour et d'aménager l'espace avec des jeux pour enfants.

La commune souhaite poursuivre son engagement concernant les enjeux climatiques, en s'inscrivant dans des démarches visant à la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

L'objectif est de repenser l'espace de la cour d'école dans une logique éducative et d'amélioration du cadre de vie des élèves.

Le projet de rénovation de la cour d'école de Gravelotte consiste à procéder à une désimperméabilisation de certains secteurs de la cour afin de procéder à leur végétalisation et l'implantation d'aménagements ludiques.

Ce projet se décline en deux parties :

1. Végétalisation d'une partie de la cour.

-Création d'un îlot de fraîcheur végétalisé intégrant des milieux variés avec des matériaux naturels et biosourcés (bois, terre végétale, paillage,...)

-Mise en place de petits jardins potagers supports de sensibilisation et de temps éducatif.

2. Aménagement jeux

-équipement ludiques (parcours équilibrés, structures de jeux, terrain de jeux, ...)

### 3 . Aménagement d'un espace dédié à « l'Ecole dehors »

Envoyé en préfecture le 15/12/2025  
Reçu en préfecture le 15/12/2025  
Publié le  
ID : 057-215702564-20251215-DELIB\_292025-DE

Le cout de cette rénovation est estimé à 82642,95 euros HT. (Étude Moselle Agence Technique), sans le montant des structures jeux ludiques pour enfants qui seront financés par le Syndicat d'intérêt Scolaire du Plateau Messin qui assure la gestion du fonctionnement des écoles et l'acquisition de mobilier.

la rénovation de cette cour permettra de maintenir un climat serein et apaisé au sein duquel les élèves pourront chacun trouver leur place au sein de l'école.

Le projet de rénovation de cette cour d'école est un atout pour le développement des actions citoyennes et viendra conforter la collaboration de tous les acteurs de la communauté éducative pour la réussite des élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

**APROUVE le projet de désimperméabilisation et requalification de la cour d'école**

**AUTORISE le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier et solliciter toutes les demandes de subventions nécessaires auprès de l'Etat, la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.**

**Pour extrait conforme**

**GRAVELOTTE le 12 Décembre 2025**

**Le Maire,**

**Michel TORLTING**

